

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 18 décembre 2020

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 18/12/2020**

\*\*\*\*\*

**Point 4 : Projet de prise à bail d'un immeuble à Ivry-sur-Seine dans le cadre du  
projet « Campus »**

\*\*\*\*\*

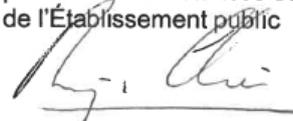
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 18 décembre 2020 à 10h, par conférence Microsoft Teams.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 4 de l'ordre du jour concernant le projet de prise à bail d'un immeuble à Ivry-sur-Seine dans le cadre du projet « Campus » est le suivant :

**Contre : 15 voix** : UNSA (6) – CFDT (4) – CGT (3) - SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER